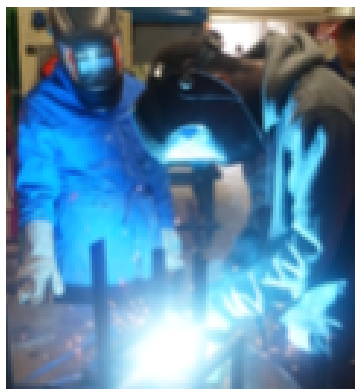
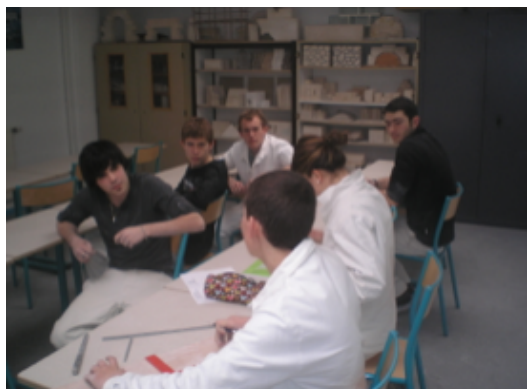


Réforme du lycée professionnel

Pour un vrai débat, une réforme concertée et une nouvelle ambition pour la formation professionnelle des jeunes



*"La formation professionnelle de notre jeunesse mérite un **vrai débat**"*

Rémi Cardon - Sénateur de la Somme - Vice-président du groupe socialiste à la jeunesse au Sénat



La seule bonne nouvelle pour les lycées professionnels date de 1985 avec la création du Bac Pro qui permet encore aujourd'hui à plus de 30% de notre jeunesse d'accéder au niveau dans un monde en perpétuelle évolution technologique. En 2009, Luc Chatel, sans réelle concertation, fait passer le Bac Pro en 3 ans au lieu de 4, diminuant le temps de formation générale et professionnelle. En 2018, Jean Michel Blanquer poursuit la diminution du volume horaire en général.

Le projet de réforme présenté par le Président poursuit le même chemin. Il est contraire aux évolutions du monde professionnel, quasiment un retour à « l'obsession Patron-Ouvrier du 19ème selon laquelle un ouvrier doit bosser et ne surtout pas réfléchir » et ne répond pas aux questions pourtant connues de la formation professionnelle scolaire.

Leur objectif est de mettre l'entreprise et ses besoins de court terme au centre du dispositif en oubliant le rôle régalien de l'Éducation nationale.

C'est dans tous les cas la marque d'un mépris pour notre jeunesse, en particulier pour celle qui a le plus besoin de l'engagement des puissances publiques.

C'est ce débat que je veux mener avec vous dans les semaines qui viennent. C'est l'avenir de notre jeunesse qui est en jeu. Inventons le compagnonnage du 21ème siècle.



730 000

C'est le nombre de contrats d'apprentissage signés en 2021.



180 000

C'est environ le nombre de bacheliers par année.
10 000 en apprentissage
170 000 en lycée professionnel



-1370

C'est la diminution du nombre d'heures dédiées au temps de formation depuis 15 ans.

Un affrontement inutile entre lycée professionnel et apprentissage

Des publics très différents

En lycée professionnel

Des élèves nettement plus jeunes, très souvent en forte tension avec le système scolaire.

En 2021 (données Ministère), on compte 39% d'élèves boursiers en lycée professionnel contre 26,5% en filière générale, avec de surcroît un retard d'âge (33% des inscrits en seconde pro et 62,6% en première année de CAP). Pour les boursiers, plusieurs responsables d'établissement disent qu'une partie d'ayant droit à une bourse ne dépose pas de dossier.

C'est plus une orientation subie ou par défaut qui les amène en lycée professionnel. Ils sont souvent très loin d'une insertion en entreprise. Ils ont d'ailleurs beaucoup de mal à trouver une entreprise (en particulier les mineurs).

Les formations proposées sont essentiellement des formations sur des métiers de niveau 5 CAP et BEP et niveau 4 Bac pro. Si l'enseignement général est une poursuite naturelle de ce que l'on apprend en collège, les formations professionnelles sont elles complètement nouvelles pour les jeunes. L'orientation dans le supérieur reste quasiment confidentielle et trop souvent se traduit par un échec pour les Bac Pro.

90% de bacheliers pro par an viennent des lycées professionnels, c'est un chiffre qui résume la différence entre les deux et rend difficile la comparaison entre les deux.

En apprentissage

Des élèves plus âgés, plutôt en réussite scolaire et plus de 60% en enseignement supérieur.

57 % des apprentis en 2021 sont âgés de plus de 20 ans. C'est une majorité d'orientation voulue et/ou une manière de financer ses études.

L'insertion en entreprise est facile compte tenu de l'âge et des métiers et secteurs concernés notamment dans l'enseignement supérieur. C'est bien dans le supérieur que la très forte majorité des nouveaux contrats se passe en particulier dans le tertiaire. On est là sur des secteurs où ce que l'on apprend à l'école est plus proche des compétences professionnelles demandées.



19% C'est la part des élèves mineurs.

Pour les moins de 18 ans, la part, en 2021, a beaucoup baissé dans les nouveaux contrats d'apprentissage dans le secteur privé alors qu'ils étaient 37% en 2018.



60% des élèves en lycée professionnel sont des enfants d'ouvriers.



12% seulement des élèves sont des enfants de cadres.

27,4% des effectifs de niveau V sont des apprentis contre **15,2%** des effectifs de niveau IV.

En 2019-2020, plus de la moitié des jeunes préparant un CAP le font sous statut apprenti alors que moins d'un jeune sur dix préparant un baccalauréat professionnel le fait sous ce statut.

Un projet de réforme **dangereux, contraire aux besoins, en décalage complet avec les difficultés actuelles et méprisant pour la jeunesse la plus en difficulté**

Présenté par Emmanuel Macron, le 13 septembre, les grandes lignes de la nouvelle réforme de l'enseignement professionnel n'est que la position surannée des entreprises et complètement décalée par rapport aux difficultés actuelles.

Découverte des métiers plus tôt.

Il y a bien longtemps que la politique d'orientation a été délaissée. Pour les publics en difficulté, les solutions numériques promues depuis des années par l'Etat et les collectivités ne peuvent pas remplacer un accompagnement humain. Les moyens humains dans les établissements, et en particulier dans les collèges, sont centraux pour répondre à cette question.

Depuis longtemps les établissements se sont largement mobilisés pour prendre des initiatives comme des forums en collège, des accueils de collégiens sur des journées portes ouvertes sans aucuns moyens dédiés soit par l'Etat soit par les collectivités locales (avec quelques exceptions). Quant à la présence des entreprises dans les établissements, elle est souhaitée et attendue depuis longtemps.

Des formations mieux adaptées aux besoins du monde du travail et les cartes de formations devraient donc être révisées localement, bassin d'emploi par bassin d'emploi.

C'est le vieux serpent de mer de l'adéquation entre l'offre et la demande. C'est surtout l'incapacité de l'Etat à agir sur cette question. Les établissements ne sont d'abord pas constitués de Mobile-home, et les enseignants ne peuvent pas déménager tous les 6 mois. C'est le rêve des entreprises qui veulent des jeunes formés pour demain matin. Outre qu'il faut du temps pour former des ouvriers spécialisés, ou des techniciens et également du temps et des moyens pour mettre en place les matériels et les moyens nécessaires à la mise en place d'une formation.

Des stages en plus (50% de temps en plus). Et des stages mieux rémunérés.

Cette proposition qui diminue d'autant le temps de formation générale mais aussi de formation professionnelle en établissement va à l'encontre des constatations sur l'évolution (numériques,...) des métiers ou de carrière professionnelle multiple qui nécessite des capacités d'adaptation et de compréhension des évolutions du monde.

Là encore, c'est une preuve de la méconnaissance du fonctionnement des Lycées Professionnels. La très grande majorité des stages sont non rémunérés. Dans certaines professions comme la coiffure par exemple on découpe les temps de stages pour échapper à la nouvelle réglementation sur la gratification des stagiaires qui, dans le cas contraire, rendrait impossible la recherche de stage.

Alors oui, que l'Etat participe à cette gratification peut être une bonne chose, en particulier pour les mineurs, mais à parité entre l'Etat et les fonds de formation des branches professionnelles.

Plus de jeunes des Lycées Professionnels, dans l'enseignement supérieur.

C'est bien connu, plus le mensonge est gros plus il peut être cru. En supprimant encore des heures de formation générale (français, maths, histoire, langues,...) pour augmenter le temps de stage c'est aller dans le sens contraire. Les statistiques sur l'entrée et la réussite des élèves de Bac pro dans l'enseignement supérieur parlent d'eux-mêmes. C'est avant tout le niveau de formation générale qui est en cause.

Une réforme qui entrera en vigueur progressivement mais déjà préparé depuis des mois.

La liaison avec le ministère de l'Education et du ministère du Travail et le décret qui permettra aux enseignants de Lycées Professionnels d'enseigner en collège et lycée montrent que les intentions du gouvernement sont claires : Liquidier la plupart des Lycées Professionnels et privatiser cette partie de la Formation de notre jeunesse sous la responsabilité des organisations représentants les patrons.

Lancer un vrai débat pour rechercher des vraies solutions

1) Un accompagnement social renforcé. Une augmentation de 500 euros de l'ensemble des bourses des élèves de Lycées Professionnels ou **imaginer un revenu de formation pour les jeunes** en formation professionnelle. La création d'une bourse exceptionnelle pour tous les élèves de Lycées Professionnels qui entreront dans le supérieur.

2) Des moyens humains renforcés dans les Lycées Professionnels : Les Lycées Professionnels ont besoin de plus de temps d'assistantes sociales, d'infirmières, de la création de postes d'éducateurs ou animateurs (modèle agricole) dans les équipes Vie scolaire, ...

3) Contractualisation avec les dispositifs gérés par l'ASE et les départements pour par exemple éviter les ruptures de formation quand les jeunes deviennent majeurs.

4) Rémunérer tous les stages et augmenter les gratifications. Nous proposons que l'Etat prenne en charge 100% de ces gratifications pour les mineurs et 50% à parité avec les fonds de formation des entreprises pour tous les autres.

5) Moduler les temps de stage suivant les années de formation (des stages courts de découvertes en 1ère année dans plusieurs entreprises et des stages d'au moins 4 mois dans la même entreprise lors de la dernière année ce qui permet d'envisager la mixité des publics (Lp Apprentis) plus facilement. Une dernière année donc en LP avec des stages rémunérés ou en apprentissage. Nous ne sommes pas persuadés que les entreprises puissent accueillir autant d'apprentis.

6) Ouverture en 5 ans d'un ou plusieurs BTS dans les LP. C'est la seule solution pour permettre une poursuite d'étude dans le supérieur, avec un aménagement des horaires suivant les métiers. Un horaire renforcé en matière générale pour les venants de LP et la même chose en professionnel pour les élèves de lycée général.

7) Une vraie concertation avec tous les participants pour réformer le Bac pro. Les réformes successives ont créé dans la tête de l'ensemble des enseignants le sentiment d'une perte de sens de sens du métier et de ne plus pouvoir offrir des enseignements de qualité. La faible appétence des entreprises pour l'accueil de bac pro en apprentissage montre également que les professionnels ne sont pas convaincus de la pertinence de la formation à un niveau essentiel pour l'avenir.

8) Une refonte globale des programmes pour le CAP et le Bac Pro dans tous les secteurs pour encore mieux préparer les futurs salariés à travailler autrement avec le numérique bien sûr mais aussi pour une gestion des ressources naturelles plus sobre. Compte tenu de la sensibilité des jeunes sur ces questions cela peut rendre plus attractif.

9) Maintenir l'établissement de la carte des formations à l'éducation nationale en améliorant la participation des branches professionnelles et en y intégrant une contractualisation par académie.

10) La définition d'une réelle politique d'attractivité pour le recrutement ou la formation pour la titularisation des enseignants est urgente. Dans certains métiers (bâtiments,...) le recrutement de nouveaux enseignants sur contrat précaire s'est imposé comme une règle, ce qui s'apparente à une situation de précarité généralisée pour ces enseignants. Dans ces conditions, c'est la pérennité des équipes enseignantes dans les établissements qui en est menacée et le maintien d'une offre d'enseignement suffisante pour les élèves.